

INJUSTE PRIX DES INÉGALITÉS

Numéro	Catégorie	Question	Réponse	Verso carte	Comparaison internationale	Informations complémentaires
1	Travail	Ecart moyen de salaire entre les hommes et les femmes (en %)	18,5 %	Les femmes à temps plein perçoivent un salaire inférieur en moyenne de 18,5 % à celui des hommes. Cela ne comprend pas toutes les autres formes de travail précaire qu'exercent particulièrement les femmes.	De tous les pays d'Europe, c'est la Roumanie qui rencontre le plus faible écart de salaire horaire brut moyen entre les femmes et les hommes (-3,5 % en 2017).	<p>Si l'on prend les salaires à temps plein de toutes les femmes et celui de tous les hommes, en France, tous postes confondus, on obtient un écart de 18,5 %. Les femmes ont de façon générale un salaire moins élevé que les hommes. Cette différence est explicable par le fait, notamment, que les femmes occupent moins de postes à responsabilités (comme cadre dirigeante d'entreprise, par exemple) qui sont mieux payés.</p> <p>À poste égal, en revanche, l'écart moyen de salaire entre les hommes et les femmes est de 10,5 %. Ce chiffre tient compte des différences de tranche d'âge, de type de contrat, de temps de travail, de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Il résulte de discriminations et d'autres facteurs difficilement mesurables : la fixation en amont des salaires, les parcours scolaires, le secteur d'emploi etc.</p> <p>Catégories socioprofessionnelles : les femmes sont surreprésentées dans la catégorie socioprofessionnelle « employé » (42,7 % des femmes sont employées contre 12,6 % chez les hommes) et sont sous-représentées dans toutes les autres catégories (elles sont, notamment, 8,3 % d'ouvrières contre 31,7 % d'ouvriers, 17 % de cadres et professions intellectuelles supérieures contre 20,8 % chez les hommes). Les fonctions « cadre » et « ouvrier » sont celles qui comptent le plus d'écart de salaire en équivalent temps plein (respectivement -21 % et -17 %). La catégorie « employé » est celle dont l'écart est le plus faible (-8 %).</p> <p>Si vous souhaitez comparer les différences de salaire entre les différents pays d'Europe, vous trouverez l'ensemble des résultats sur https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Gender_pay_gap_statistics</p>
2	Travail	Écart moyen de pension de retraite perçue par mois entre les hommes et les femmes (en %)	37 %	En 2011, les femmes touchaient une pension retraite 37 % inférieure à celle des hommes en France.	En Allemagne, selon la même étude et pour la même année, l'écart était à 44 %.	Dans un texte paru en 2015 sur le site Web de l'Observatoire de la retraite, l'économiste Ruth Rose écrivait que « les femmes à la retraite ont toujours des revenus inférieurs de plus de 40 % à ceux des hommes ». Un chiffre également cité par le Forum économique mondial, qui affirmait en 2018 que l'écart entre les revenus des femmes et des hommes dans les sociétés occidentales est deux fois plus important à la retraite (de 30 à 40 %) que pendant la vie active (de 10 à 20 %).
3	Travail	Pourcentage de femmes actives qui travaillent à temps partiel	29,3 %	Les hommes sont 8,4 % dans ce cas.	Aux Pays-Bas, 17 % des hommes actifs travaillent à temps partiel contre 58 % des femmes actives. Une étude montre que les secteurs qui emploient traditionnellement plus de femmes (santé et enfance) ont peu de postes à temps plein.	Le temps partiel se divise en temps partiel subi et temps partiel choisi. Il peut ainsi présenter certains avantages, comme le fait de travailler moins et donc d'avoir plus de temps pour s'occuper des enfants par exemple. Il peut également être subi, faute d'emploi à temps plein proposé. Cette forme de travail engendre une certaine précarité : les salaires sont moins élevés, les personnes moins qualifiées, les types de contrats plus précaires (CDD, interim...) et l'accès au logement est donc plus difficile, entres autres.
4	Travail	Nombre de femmes qui président et qui dirigent (PDG) une entreprise du CAC40 en mars 2020	0	Si plus de la moitié des entreprises du CAC40 sont dirigées par des personnes qui cumulent les fonctions de président ou présidente et de directeur ou directrice générale, il est à noter qu'aucune femme n'a jamais cumulé ces fonctions.	Dans le monde, parmi les entreprises qui génèrent au moins 100 millions de dollars de revenus annuels, 9 % des PDG sont des femmes. Les chiffres, datés de 2014, diffèrent assez peu en fonction des continents.	Les entreprises du CAC40 sont les 40 entreprises françaises dont les valeurs sont les plus cotées en bourse. Seules 3 femmes (Elisabeth Badinger, Isabelle Kocher et Sophie Bellon) occupent ou ont occupé des fonctions de présidence ou de direction générale. La fonction de PDG est le poste de direction le plus élevé puisqu'il cumule la fonction de président ou présidente (définition des grandes orientations dans la direction de la société) et de directeur ou directrice générale (en charge de la direction opérationnelle). Lorsque les pouvoirs sont cumulés, ils sont donc plus étendus. Par ailleurs, la loi Copé-Zimmermann de 2011 oblige les conseils d'administration du CAC40 à compter un certain nombre minimum de femmes en leur sein, seuil qui a été fixé à au moins 40 % depuis le 1er janvier 2017. Au 28 février 2018, les conseils d'administration et de surveillance du CAC40 comptaient 42,3 % de femmes.

INJUSTE PRIX DES INÉGALITÉS

5	Travail	Pourcentage d'hommes sages-femmes	2,6 %	En 2017, les hommes sages-femmes sont au nombre de 758, répartis sur toute la France (les DOM compris), pour un total de 28 932 sages-femmes. Les femmes représentent donc 97,4 %.	Au Luxembourg, il est impossible de trouver un homme sage-femme, les 230 praticiennes du pays sont toutes des femmes.	La profession de sage-femme n'est ouverte aux hommes que depuis 1982 !
6	Travail	Durée du congé paternité	11 jours	Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant est d'une durée maximale de 11 jours consécutifs au plus (samedi, dimanche et jour férié compris) pour la naissance d'un enfant, et de 18 jours consécutifs au plus pour une naissance multiple. Pour les femmes, la durée du congé maternité s'étend de 16 semaines pour une grossesse simple à 46 semaines en cas de grossesse multiple.	La Norvège est l'un des pays qui battent les records dans ce domaine. Les nouveaux pères y perçoivent 100 % de leur salaire pendant les 14 semaines de leur congé de paternité.	Une indemnité journalière peut être versée sous certaines conditions.
7	Politique	Pourcentage de mairesses en France	16 %	Les femmes sont plus souvent mairesses dans les petites communes : elles sont 18 % dans les communes de moins de 500 personnes et seulement 11 % dans celles comprenant entre 30 000 et 100 000 personnes.	À Cuba en 2018, le pourcentage de maires femmes était de 47 %.	La part des femmes parmi les élus et élues locales progresse et dépasse désormais 40 %.
8	Politique	Pourcentage de rues portant un nom de femme	6 %	À l'occasion du 8 mars 2018, de nombreuses féministes ont mené une campagne de collage d'affiches sur la voie publique renommant de manière éphémère les rues avec des noms féminins.	À Genève (Suisse), seules 5,6 % des rues portent des noms de femmes (41 rues sur 589). À Bruxelles (Belgique), c'est moins de 4 %.	En 2016, le Collège de la Ville de Bruxelles avait approuvé une liste de noms de femmes célèbres et la Ville s'était engagée à baptiser les nouvelles rues de Bruxelles avec leurs noms. En 2018, sur les 26 rues créées depuis, seules 2 portaient des noms de femmes : les rues Chantal Akerman et Isala Van Diest...

INJUSTE PRIX DES INÉGALITÉS

9	Politique	Nombre de femmes cheffes de gouvernement dans le monde	21	Seule une poignée de femmes cheffes d'État ou de gouvernement dirigent l'un des quelques 200 pays du monde. Parmi ces 21 pays dirigés par des femmes, la Nouvelle-Zélande est le premier pays au monde à avoir accordé aux femmes le droit de voter en 1893 et le droit de se présenter à des élections en 1919 ; tandis que la Finlande est le premier pays européen à avoir accordé aux femmes le droit de voter et de se présenter à des élections en 1906.		11 femmes dirigent des pays européens. 4 autres sont à la tête de pays asiatiques. Les 6 autres sont équitablement réparties : 2 en Afrique, 2 dans les Caraïbes et 2 en Océanie. En France, ce n'est qu'en 1944 que les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité.
10	Éducation	L'écart de réussite entre les filles et les garçons au baccalauréat en 2018 (en %)	5 %	En 2018, les candidates sont 91 % à être admises à l'examen, contre 86 % pour les garçons.	En Inde en 2016, parmi les candidates ayant passé l'équivalent du baccalauréat, 88,6 % ont été admises, contre 79 % pour les garçons. Et ce, malgré un accès à l'éducation inégal pour elles.	
11	Vie conjugale et familiale	Fréquence à laquelle une femme décède, victime de son conjoint	Tous les 2,8 jours	En 2017, 130 femmes ont été tuées par leur (ex)-partenaire « officiel » ou « non officiel ». C'est six fois plus que les hommes (21 en 2017). Parmi les hommes tués par leur partenaire « officielle », 70 % étaient auteurs de violences conjugales.	Cette même année, parmi les pays pour lesquels nous disposons de données en Europe, c'est en Allemagne qu'il y a eu le plus de femmes victimes. Néanmoins, ces chiffres sont à mettre en perspective au nombre par habitant et habitante. Plus d'un tiers des femmes tuées intentionnellement en 2017 dans le monde l'ont été par leur partenaire intime, actuel ou ancien.	Terminologie : par « officiel », l'étude entend personnes conjointes, concubines et pacées. Par « non officiel », l'étude entend un ou une petite amie, un ou une amante, relations épisodiques... Couples hétérosexuels ou homosexuels ? Entre 2016 et 2017, sur les 1 729 femmes tuées par leur (ex)-partenaire, 7 ont été tuées par des femmes au sein de couples homosexuels. Sur les 338 hommes tués au cours de la même période, 18 ont été tués par des hommes au sein de couples homosexuels. Victimes ou bourreaux ? Si l'étude précise le nombre d'hommes victimes auteurs de violences conjugales, elle ne précise pas en revanche le nombre de femmes victimes qui auraient été autrices de violences conjugales. Néanmoins, l'étude indique que « parmi les 109 femmes victimes de leur partenaire officiel, 51 (soit 47 %) étaient connues soit des forces de l'ordre, soit de leur entourage, pour avoir été victimes de violences de la part de l'auteur de l'homicide ». Enfants victimes En 2017, 25 enfants ont été victimes des violences au sein du couple : « 11 ont été tués par leur père en même temps que leur mère et 14 dans le cadre de violences conjugales, notamment liées à un refus de la séparation, sans que l'autre parent ne soit tué ».

INJUSTE PRIX DES INÉGALITÉS

12	Vie conjugale et familiale	Temps quotidien supplémentaire consacré aux tâches domestiques par les femmes par rapport aux hommes	1h26	Ce qui représente 3h26 par jour pour les femmes contre 2h pour les hommes.	Au Mexique en 2009, les femmes y consacrent en moyenne 4h20 et les hommes 1h15, soit 3h25 de moins.	Les tâches domestiques comprennent : le ménage, les courses, le bricolage, les soins aux enfants, etc.
13	Vie conjugale et familiale	Pourcentage de femmes victimes de violences sexuelles au cours de leur vie	14,5 %	14,5 % des femmes déclarent avoir été victimes de violences sexuelles au cours de leur vie en France, dont 8 % entre 0 et 14 ans. 4 % des hommes déclarent avoir été victimes de violences sexuelles au cours de leur vie en France, dont 83 % entre 0 et 14 ans. Contrairement aux idées reçues, c'est le plus souvent les proches qui sont responsables de ces violences, au sein de la famille proche ou éloignée ou encore de l'entourage amical.	En 2013, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que c'est 1 femme sur 3 qui sera victime de violences sexuelles au cours de sa vie, dans le monde. En Suède, 39 % des femmes et 9 % des hommes déclarent avoir été agressés sexuellement dans leur vie. 11 % des Suédoises et 1 % des Suédois ont été victimes de tentative de viol avec violence ou menace de violence.	Ces chiffres sont souvent bien éloignés de la réalité car ils reposent sur des déclarations et il n'est pas toujours facile d'identifier ou de déclarer des événements violents. Le nombre est encore bien moins important si on prend en compte le nombre de plaintes.
14	Vie conjugale et familiale	Pourcentage de gardes alternées ou exclusives chez le père	29 %	En 2013, 71 % des résidences principales des enfants de parents séparés sont chez la mère, 12 % chez le père et 17 % sont en alternance. Néanmoins, dans 80 % des situations, les deux parents sont d'accord avant le jugement - ils ne sont en désaccord que dans 10 % des situations (pour les 10 % restants, la position d'un des deux parents n'est pas connue).		<p>La résidence chez la mère est plus fréquemment prononcée par le juge car c'est le mode de résidence le plus sollicité par les parents séparés. En mettant en parallèle l'ensemble des demandes soumises aux juges, on observe qu'elles ont été satisfaites à 93 % pour les pères et à 96 % pour les mères. Dans le cas de figure où l'un des parents ne s'exprime pas concernant la demande de résidence, le juge prononce alors un droit de visite et d'hébergement plus restrictif à l'égard de ce dernier ou cette dernière. C'est le père dans 80% des cas. La justice n'a pas pour but de prendre une décision qui soit égalitaire pour la mère et le père mais elle doit être la meilleure dans l'intérêt supérieur de l'enfant.</p> <p>Les parents privilégient la fixation de la résidence au domicile de la mère pour les enfants de moins de 5 ans, la résidence alternée pour les enfants entre 5 et 10 ans, la résidence chez le père est plus fréquente pour les adolescents et adolescentes. Les juges fixent la résidence en tenant compte de la résidence antérieure et pour les trois quarts des enfants, la décision du juge ne modifie en rien son ancien mode de résidence.</p> <p>La garde alternée est de plus en plus plébiscitée, la proportion d'enfants concernés a plus que doublé entre 2010 et 2016, selon une étude de l'Insee. Dans les situations de désaccord, les juges fixent une résidence chez la mère pour 63 % des enfants et chez le père pour 24 % des enfants. On notera que le juge fixe 2 fois plus de résidence chez le père que dans les situations d'accord entre parents (10 %).</p> <p>D'après une étude de France Stratégies, le parent qui n'a pas la garde des enfants et qui doit verser une pension alimentaire voit une baisse de son niveau de vie sensiblement supérieure à celle du parent gardien (pas de prestations sociales, impôts...). Aujourd'hui, entre 30 % et 40 % des pensions alimentaires sont impayées ou payées de façon irrégulière, selon l'Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (Aripa).</p>

INJUSTE PRIX DES INÉGALITÉS

15	Vie conjugale et familiale	Nombre de mères célibataires en France	1,53 million de mères	Selon ces mêmes chiffres, datant de 2019, il y a aussi des pères célibataires, mais ils sont beaucoup moins nombreux : 290 000, soit 5,3 fois moins. Le nombre de mères célibataires a quasiment doublé en 30 ans. Elles étaient 840 000 en 1990.	En Europe, selon des chiffres de 2011, c'est en Estonie et au Royaume-Uni que le taux de mères célibataires dans la population est le plus élevé.	Les chiffres donnés datent de 2019. L'explosion du nombre de mères célibataires s'explique par la forte augmentation des divorces. Les mères célibataires sont souvent en difficulté financière, 35 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté, soit 1 334 € par mois avec un enfant. D'après une étude de France Stratégies, le parent qui n'a pas la garde des enfants et qui doit verser une pension alimentaire voit une baisse de son niveau de vie sensiblement supérieure à celle du parent gardien (pas de prestations sociales, impôts...). Aujourd'hui, entre 30 % et 40 % des pensions alimentaires sont impayées ou payées de façon irrégulière, selon l'Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires (Aripa).
16	Santé	Écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes en France (en années)	6 ans	En 2019, l'espérance de vie à la naissance est de 85,6 ans pour les femmes et de 79,7 ans pour les hommes.	Ces disparités se retrouvent dans les mêmes proportions dans les autres pays, avec des espérances de vie plus ou moins élevées en fonction du niveau de vie de ses habitants et habitantes. Par exemple, au Nigéria, l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 56,8 ans, celle des hommes de 54,8 ans.	L'espérance de vie à la naissance, ou vie moyenne, est une donnée statistique exprimant le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né, si les conditions de mortalité ayant prévalu au cours de la période étudiée demeurent inchangées pendant toute sa vie. Les hommes ont plus de comportements à risque (tabagisme, drogues, conduite à risque en voiture...). Cela n'a pourtant pas toujours été le cas dans l'histoire. Avant le XXe siècle, l'écart n'était pas aussi élevé, les femmes étant alors nombreuses à décéder lors de la grossesse ou de l'accouchement. L'écart se creusait cependant davantage lors des guerres, auxquelles participaient en grande majorité les hommes.
17	Santé	Montant dépensé au cours de sa vie pour ses protections périodiques (et les antidouleurs si besoin !) quand on a des règles d'une durée et d'un flux « moyen » (en €)	3 800 €	Ce qui correspond à 7,50 € par cycle.		La méthode de calcul du monde prend pour base une durée moyenne de 5 jours, avec une protection à changer toutes les trois à six heures, en prenant en compte les prix du marché en 2018 pour des protections périodiques jetables. Elle inclut également le prix d'antidouleurs et antispasmodiques, souvent pris en automédication ou mal remboursés par la Sécurité sociale. Ne sont pas pris en compte les visites de contrôle chez le ou la gynécologue et les dépenses en sous-vêtements et linge de lit qui peuvent être abîmés par le sang des règles. Au 1er janvier 2016, la TVA a été baissée à 5,5 % sur les protections périodiques, alors qu'elles étaient jusqu'à présent taxées à 20 %, autant que les produits de luxe (ces chiffres prennent en compte les serviettes et tampons et non les solutions alternatives).
18	Santé	Proportion de femmes parmi les sans domicile fixe (en %)	40 %	Deux personnes sans domicile sur cinq sont des femmes. En 2012, les femmes représentent 38 % des sans domicile francophones dans les villes de plus de 20 000 personnes. Chez les moins de 30 ans, elles sont presque aussi nombreuses que les hommes (48 %).		Les femmes sans domicile sont plus souvent hébergées dans une chambre d'hôtel ou un logement payé par une association par exemple, plus rarement dans des hébergements collectifs qu'il faut quitter le matin. Il y a peu de femmes chez les sans-abri (5 %), c'est-à-dire les personnes sans domicile qui passent la nuit dehors ou dans des lieux qui ne sont pas équipés pour dormir (tente, cabane, voiture, parking, gare, hall d'immeuble, halte de nuit, etc).

INJUSTE PRIX DES INÉGALITÉS

19	Culture	Nombre de femmes réalisatrices ayant reçu la Palme d'Or à Cannes	2	2 femmes réalisatrices ont reçu le prix le plus prestigieux remis par le festival de Cannes. Il s'agit de Bodil Ipsen en 1946 pour le film La Terre sera rouge et de Jane Campion en 1993 pour le film La Leçon de piano. 93 hommes ont reçu la Palme d'Or depuis 1939.		En 1946, la Palme d'Or est encore appelée le « Grand Prix du Festival International du Film » (à ne pas confondre avec le « Grand Prix » actuel). Cette année-là, une Palme d'Or est remise à chaque pays représenté par souci de réconciliation après la Seconde Guerre mondiale qui vient de se terminer. Le Grand Prix, lui, a été décerné à 3 femmes contre 55 hommes depuis sa création en 1967. Il permet de récompenser les films ayant manifesté le plus d'originalité ou d'esprit de recherche, le plaçant juste après la Palme d'Or. Entre 1946 et 2018, sur 1 727 films présentés en compétition, seuls 82 émanaient de réalisatrices.
20	Culture	Pourcentage de femmes expertes à la télévision et à la radio	35 %	Elles sont les moins représentées parmi la catégorie « invité politique » (27 %). Elles sont aussi sous-représentées aux heures de forte audience (29 % sur la tranche 18h-20h contre 42 % au global).	Sur plus de 100 pays analysés en 2015, les femmes représentaient 19 % des experts et expertes dans les actualités à la télévision, à la radio ou dans la presse.	On considère comme « experte » toute personne extérieure à la rédaction de la chaîne de télévision ou de radio invitée à s'exprimer sur un sujet entrant dans son champ de compétences, selon le CSA. À la télévision, c'est France 3 qui fait la part belle aux expertes avec 53 % de femmes, contre 25 % pour TF1. De façon générale, la proportion de femmes expertes sur les chaînes généralistes privées est largement inférieure à celle des chaînes du service public (27 % vs. 41 %). À l'inverse, sur les radios généralistes, le taux d'expertes est plus important sur les chaînes privées que publiques (40 % vs. 32 %).
21	Culture	Nombre de femmes autrices prévues dans le programme du bac de français 2020, sur 16 auteurs et autrices	3	En 2020, sur 16 auteurs et autrices, 3 femmes sont prévues au programme du baccalauréat général et technologique : Marguerite Yourcenar, Madame de Lafayette et Nathalie Sarraute. Avant 2018, il n'avait eu aucune femme en 13 ans.		
22	Culture	Pourcentage de scénarios français ayant une femme pour personnage principal	34 %	En 2017, un tiers des scénarios ont une femme pour héroïne et seulement 8 % des scripts sont considérés par les lecteurs et lectrices comme étant véritablement mixtes.	Le test de Bechdel a été mis en place pour mesurer la représentation des femmes dans la culture. Pour passer positivement le test, il faut : - au moins deux femmes nommées dans l'œuvre ; - qui parlent ensemble ; - et qui parlent de quelque chose qui est sans rapport avec un homme. Seuls 58 % des films répertoriés passent le test de Bechdel (sur 8 076 au total). Tous n'ont pas pour autant une femme en personnage principal.	Les chiffres pour la France sont issus d'une analyse de 250 scénarios de films français actuellement en financement par Lecteurs Anonymes, un regroupement de lecteurs et lectrices de scénarios et script doctors travaillant pour les productions, les institutions, les chaînes et les distributions.

INJUSTE PRIX DES INÉGALITÉS

23	Culture	Pourcentage de femmes e-athlètes dans le monde	5 %	<p>Parmi les e-athlètes mondiaux et mondiales, c'est-à-dire les personnes prenant part à des compétitions de jeux en ligne, 5 % sont des femmes. Et cela alors que plus de 50 % des joueurs et joueuses en ligne sont des femmes ! Le joueur qui détient le record de gains est Johan Sundstein. Il a remporté près de 7 millions de dollars dans différents tournois, soit deux fois plus que les gains des 400 meilleures joueuses réunies.</p>		
24	Culture	L'écart de salaire entre le joueur de football le mieux payé et la joueuse la mieux payée en France (en €)	2 971 000 €	<p>Wendie Renard gagnerait environ 29 000 € brut par mois ; Neymar gagnerait quant à lui 3 millions d'euros brut par mois.</p> <p>En France, une joueuse de D1 (Division 1) gagne en moyenne moins de 2 500€ brut mensuels, contre près de 110 000€ pour un joueur de Ligue 1 (hors primes). Techniquement, il n'y a pas de joueuses professionnelles de football en France puisqu'il n'y a pas encore de ligue professionnelle de football féminine.</p>	<p>C'est la footballeuse américaine Alex Morgan dont le salaire de 34 000 € brut par mois est le plus élevé pour la saison 2019-2020.</p>	<p>Aux États-Unis, les joueuses américaines ont mené une class action en portant plainte contre la fédération de football états-unienne pour discrimination de genre. Les footballeuses professionnelles australiennes, quant à elles, ont obtenu un accord collectif augmentant d'un tiers le salaire de base des joueuses du championnat national.</p>

INJUSTE PRIX DES INÉGALITÉS

25	Culture	Le pourcentage de femmes ayant obtenu le Prix Nobel	5,77 %	<p>Soit 53 femmes nobélisées en comparaison avec les 866 hommes récompensés.</p> <p>Les femmes sont plus fréquemment récompensées pour des actions en faveur de la paix et en littérature. Mais même dans ces deux domaines, leur nombre est toujours très inférieur à celui des hommes.</p> <p>Marie Curie en est la première récipiendaire, et partage le prix avec son mari Pierre Curie et Henri Becquerel. Néanmoins, il est à noter qu'à l'origine l'Académie des sciences françaises n'avait pas transmis le nom de Marie dans sa proposition mais uniquement le nom des deux hommes. C'est suite à l'intervention de Pierre Curie que le nom de Marie a été ajouté.</p>		<p>Marie Curie et Pierre Curie — son époux — partagent avec Henri Becquerel le prix Nobel de physique de 1903 pour leurs recherches sur les radiations. En 1911, Marie Curie obtient le prix Nobel de chimie pour ses travaux sur le polonium et le radium.</p> <p>Scientifique d'exception, elle est la première femme à avoir reçu le prix Nobel, et à ce jour la seule femme à en avoir reçu deux pour des domaines scientifiques distincts.</p> <p>Elle est également la première femme lauréate en 1903, avec son mari, de la médaille Davy pour ses travaux sur le radium. Une partie de ses cahiers d'expérience sont conservés à la Bibliothèque nationale de France et ont été numérisés.</p>
26	Culture	Pourcentage de femmes cheffes d'orchestre, en 2016	3,6 %	En 2016, les femmes cheffes d'orchestre sont encore largement minoritaires en France : 21 femmes pour 586 hommes, selon les chiffres de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques).	En 2018, sur 744 orchestres recensés dans le monde, 32 avaient à leur tête une directrice musicale, soit 4,3 %.	